



**Fiche de Liaison Club**

	<b>Athlète</b>	<b>Maman (si mineur)</b>	<b>Papa (si mineur)</b>
Nom			
Prénom			
Portable			
Mail			

SVP notez bien les 2 e-mails en cas de garde alternée

**Engagements de l'Athlète**

Je m'engage :

- à ne pas me doper
- à venir régulièrement aux entraînements
- à avoir un comportement « Fair-Play » lors des entraînements et des compétitions
- à participer aux compétitions proposées par le coach au cours de la saison
- à régler les pénalités financières appliquées par la FFA dues en cas d'absence injustifiée lors d'un championnat (engagement des parents si mineur)

Notez « Lu et approuvé »

Signature de l'athlète

**Autorisation Parentale pour les mineurs**

- J'autorise le club à publier les photos de mon enfant sur son site Web et Facebook
- J'autorise l'encadrement à transporter mon enfant sur les lieux des compétitions soit en voiture soit en bus.
- J'autorise l'encadrement en cas d'accident ou de maladie à prendre toutes les mesures nécessaires d'urgence, y compris l'hospitalisation.
- J'autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement. Cette autorisation ne sera valable que si le domicile se situe à proximité du lieu d'entraînement.
- J'autorise les responsables de la section à confier mon enfant aux personnes désignées ci-après : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

A Bruges le

Signature des parents

Notez « Lu et approuvé »

Mère

Père

Règlement (banque, n° de chèque, montant) : \_\_\_\_\_



## CONTACTS & INFOS (page à conserver)

### Secrétaire

e-mail: [esbrugesathletisme@hotmail.fr](mailto:esbrugesathletisme@hotmail.fr)  
Patrick PEIGNARD : 06 42 52 75 78

### Le Site Internet du Club

[www.esbrugesathletisme.com](http://www.esbrugesathletisme.com)

### Facebook :

<https://www.facebook.com/ES.Bruges.Athletisme>

## CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE

La saison 2020-2021 commence le 1<sup>er</sup> Septembre 2020 et se terminera le 31 Août 2021  
Entraînements et compétitions sans licence sont impossibles. Aucune licence ne sera établie tant que le paiement ne sera pas transmis ainsi que le certificat médical

### La Licence FFA

Il faut fournir :

- 1/ Bulletin d'inscription FFA complété et signé
- 2/ Fiche de liaison club complétée et signée
- 3/ Un certificat médical de "**non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition**" datant de moins de 6 mois pour une nouvelle adhésion
- 4/ Le règlement de la cotisation
- 5/ Pour une 1<sup>ère</sup> adhésion au club : photocopie d'une pièce d'identité

### La Cotisation

Vous devez vous acquitter de la cotisation annuelle (incluant la licence FFA et l'assurance), fixée pour la saison 2019 / 2020 à :

Ecole d'athlétisme et Athlé Compétition : **200 €**      Licence Loisir / Running adulte : **180 €**  
Pour les familles : -10% sur la 2<sup>ème</sup> licence et - 20% sur la 3<sup>ème</sup> licence et au-delà (réduction faite sur la licence la moins chère).

Paiement possible en 3 fois sur 3 mois consécutifs à partir de la date d'inscription. Rendre le dossier complet à l'inscription. **Pas de remboursement en cas d'arrêt en cours de saison.**

**Règlement par chèque à l'ordre de : ES BRUGES ATHLETISME**

**Les Frais de Mutation :** si vous étiez licencié FFA dans un autre club sur la saison 2019-2020 il faut nous le signaler car les frais de mutation peuvent être élevés. **Le club se réserve le droit de refuser la prise en charge des frais de mutation.**

### Equipement aux couleurs du club (obligatoire lors des compétitions)

Tee-shirt (école d'athlétisme et poussins) **15 €**      **18 €** avec le flochage du prénom  
Tenues compétition EBSBA : Débardeur : **22 €**      Brassière : **22 €**      Tee-Shirt : **30 €**  
Autocollant de l'Entente Bruges Saint Bruno Athlétisme EBSBA **1 €**

**Règlement séparé du règlement de la licence par chèque à l'ordre de : EBSBA**

### Nécessaire du parfait athlète en compétition

- Le maillot du club
- Une gourde ou bouteille d'eau
- Une casquette l'été
- La licence
- 4 épingles à nourrice
- Vêtements de rechange